



# Région Centre

Direction des Infrastructures et des Transports  
Dossier suivi par : Isabelle BRULE  
Tél : 02 38 70 25 52  
Nos réf. : DIT IB/LI 368-11

**CS n° 2505**

Madame Geneviève GUERARD-DEFAUX  
Présidente de l'Association de défense du  
quartier de l'Épargne  
2 rue de la Prévoyance  
28000 CHARTRES

Orléans, le **24 AOÛT 2011**

Objet : Projet d'aménagement du pôle gare de Chartres

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 29 juin 2011, vous me faites part de vos craintes concernant la compatibilité du projet d'aménagement du pôle d'échanges de la gare de Chartres avec les prévisions d'évolution du trafic ferroviaire et ses conséquences en termes d'exploitation. Vous m'interpelez notamment sur la pertinence de la réalisation d'un équipement et d'un parking en cœur de ville. Je vous en remercie.

La Région Centre est partenaire dans la réflexion engagée par la Ville de Chartres sur le projet de pôle d'échanges de la gare de Chartres. Dans ce cadre, elle est particulièrement attentive aux différentes questions que vous évoquez et ne manquera pas de faire valoir ses préoccupations, notamment concernant la préservation de capacités ferroviaires qui répondent aux besoins de la desserte actuelle mais également aux besoins futurs, découlant des évolutions attendues à l'horizon 2030.

En particulier, l'équipement public, dont l'implantation est envisagée à proximité du pôle d'échanges, ne devra pas entraver l'évolution de l'activité ferroviaire.

Enfin, s'agissant du stationnement automobile dans le périmètre de la gare de Chartres, la Région a déjà eu l'occasion d'exprimer auprès de la Ville de Chartres son souhait d'une offre calibrée et organisée de façon à ce que les modes collectifs et les modes doux soient identifiés par les usagers comme les modes privilégiés de rabattement sur le pôle gare.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le Vice-Président du Conseil Régional,  
Délégué aux Transports, Infrastructures,  
Circulations douces et Intermodalité,

Jean-Michel BODIN